



EN BREF

Votre plus beau marché Les votes ouverts jusqu'au 9 avril. Il reste encore quelques jours pour voter

Votre plus beau marché Les votes ouverts jusqu'au 9 avril. Il reste encore quelques jours pour voter afin d'élire le plus beau marché de l'ex-région Midi-Pyrénées, un concours organisé par le JT de 13h de TF1 en partenariat avec la Dépêche du Midi. Jusqu'au 9 avril, vous pouvez voter sur le site du journal pour un des 16 marchés sélectionnés dans les huit départements de l'ex-région. Puis, du 15 avril au 10 juin, défendez notre candidat régional sur le site de TF1 pour que ce marché soit sacré Plus beau marché de France 2019.

Nouvelle Aquitaine La Terre a de nouveau tremblé. Après celui du 20 mars dernier d'une magnitude de 4,9, un nouveau séisme s'est produit, hier, en Nouvelle Aquitaine. Ce séisme de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré à 6h44 à la limite de la Charente et de la Charente-Maritime, dans la même zone pourtant considérée comme l'une des moins sismiques de France. « Il est dû au craquement d'une faille d'environ un kilomètre, située à l'extrême sud de l'entité géologique du massif armoricain » explique Christophe Sira, ingénieur d'études en sismologie au Bureau central de sismologie français (BCSF). Il n'a pas provoqué de dégâts.

Aude La mère infanticide jugée aux

assises. Près de neuf ans après le faits, les jurés de la cour d'assises de l'Aude s'appêtent à examiner, à partir du lundi 8 avril, une affaire qui avait fait grand bruit dans l'Aude. En février 2011, après avoir accouché seule à son domicile, une jeune mère de famille avait placé son bébé dans le congélateur familial pour, avait-elle expliqué à l'époque au psychiatre, « ne pas lui faire de mal ». Le procès doit durer jusqu'au 10 avril.

Agen Les policiers sortent le fuyard de l'eau. C'est une course-poursuite qui aurait pu mal se terminer. Dans la soirée de vendredi à samedi, les policiers d'Agen repèrent un individu qui circule sur un scooter et sans casque. Ils tentent de l'intercepter, mais le conducteur s'enfuit. Au terme de cette course-poursuite, le scooter et son pilote ont fini dans le canal des Deux-Mers. Les policiers, qui suivaient de loin l'équipage, ont d'abord aidé le fuyard à sortir de l'eau avant de le conduire au commissariat pour l'interroger. ■